



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

MAIRIE

02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

Mail: mairiestjudoce@wanadoo.fr

Site web: www.saint-judoce.fr

Accueil: Lundi, mardi, 10h00 à 12h00
vendredi, samedi

URGENCES

Un défibrillateur est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTE (Evran)

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Dietéticien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
	ou 02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DECHETTERIE (Evran)

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

CONSEIL MUNICIPAL DU 20/10/2022.

- ◆ Budget - verdissement du bourg - demande de subvention ;
- ◆ Présentation rapport d'activités 2021 E.P.C.I. DINAN AGGLOMERATION ;
- ◆ Gestion de l'entretien des routes ;
- ◆ Gestion de l'éclairage public ;
- ◆ Crise sécheresse.



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022.

Étaient présents :

Martial FAIRIER, Sylvie BARBÉ, Eric ÉCHARD, Sylvie JAQUET, Jean-Yves BAEY, Marie-Claire COTTEAUX, Patrick YVER, Jérôme NICOLAS, Michel MOY, Philippe NOGUES.

Étaient absents :

Sandra CHARITÉ, qui a remis un pouvoir à Sylvie BARBÉ,
Francis PORTERO, qui a remis un pouvoir à Marie-Claire COTTEAUX.

En préambule, nous avons eu l'intervention de M. Gérard VILT, Vice-Président en charge de la collecte et valorisation des déchets, sur le traitement et la gestion des déchets, de DINAN AGGLOMERATION. Nous aurons l'occasion de vous communiquer plus d'informations soit lors d'une réunion publique, soit lors de la parution du bulletin municipal qui paraîtra en début d'année.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Budget - verdissement du bourg - demande de subvention au titre du fonds de concours de Dinan - Agglomération :

Le marché « verdissement du bourg de la commune » a été attribué à la société Hénaff Paysage pour un montant de 19 117,06 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter pour ce projet, une aide au titre du Fonds de Concours de Dinan Agglomération d'un montant de 9 558,53 €.

Il est rappelé qu'afin d'accompagner le développement de ses communes, Dinan Agglomération alloue, pour la période 2022 – 2026, une enveloppe de fonds de concours. Ce fonds de concours, pour les communes de moins de 1 000 habitants s'élève à 75 000 €.

Présentation du rapport d'activités et de développement durable 2021 de l'E.P.C.I. de Dinan Agglomération :

Conformément à la loi, le Maire a présenté le rapport d'activités et de développement durable 2021 de l'E.P.C.I. de Dinan Agglomération. Ce rapport présente la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur le territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

INFORMATIONS GENERALES :

Débat sur la gestion de l'entretien des routes communales et communautaires :

Lors du transfert de la compétence voirie, les communes avaient la possibilité de transférer tout ou partie du linéaire des voies communales, hors agglomération. La commune de Saint-Judoce avait transféré 64 % de son linéaire, soit 15 540 ml, les voies de desserte, d'un linéaire de 8 602 ml restant à la charge de la commune. Dans le cadre de la clause de revoyure, après analyse de la situation, il a été décidé de conserver les compétences actuelles.

Débat sur la gestion de l'éclairage public :

Face aux hausses du prix de l'énergie et aux enjeux de la transition énergétique, il a été décidé :

- de modifier les périodes de l'éclairage public en fonction des horaires des transports scolaires : le matin, éclairage à partir de 6H40 jusqu'au lever du jour, le soir éclairage à partir du coucher du jour, jusqu'à 19H30 ;
- de solliciter le S.D.E.22 (Syndicat Départemental de l'Energie des Côtes d'Armor) afin d'établir un diagnostic précis de l'éclairage public pour nous conseiller à programmer les investissements nécessaires ;
- d'installer les illuminations de Noël, du 19 décembre 2022 au 6 janvier 2023, de la tombée de la nuit à 22H00.

Crise sécheresse - restriction des usages de l'eau :

Arrêté Préfectoral du 13 octobre 2022.

Le département quitte le niveau « crise sécheresse » pour être placé en niveau « alerte renforcée ».

Ce niveau traduit une situation qui reste préoccupante et qui impose de continuer à limiter les consommations d'eau. Certaines interdictions et restrictions d'usages sont ainsi maintenues pour, d'une part, préserver la ressource en eau potable à court terme, et d'autre part, favoriser dès à présent la reconstitution des ressources pour les mois à venir et l'année prochaine. Ces mesures de restrictions sont précisées dans l'arrêté préfectoral. Cet arrêté est consultable en mairie, et sur le site de la commune.

DATES A RETENIR :

ICI :

Samedi 5 novembre 2022 : salle Le Préau, concours de belote organisé par le club de l'amitié, inscription à partir de 13H00. Sur place buvette et gâteaux. 8 € par équipe. (lots pour tous les participants).

Vendredi 11 novembre 2022 : à Evran 10H30, à Saint-Judoce 11H15, cérémonie au monument aux morts, suivi d'un apéritif offert par la commune de Saint-Judoce.

Vendredi 11 novembre 2022 : à partir de 12H30, le CCAS organise le repas des aînés. L'inscription et le paiement se font auprès de la Mairie, au plus tard le 5 novembre 2022. (+ 65 ans 7 € et - 65 ans 24,50 €).

Mercredi 16 novembre 2022 : 20H00, salle d'honneur de la mairie de Saint-Judoce, Conseil Municipal.

Samedi 19 novembre 2022 : salle Le Préau à partir de 19H00, dîner dansant costumé, organisé par le comité des fêtes, 15 € par personne, 7 € enfant de -12ans.

Réservation jusqu'au 12 novembre au 07.86.62.95.82.

Samedi 26 novembre 2022 : à partir de 12H00 salle Le Préau, le Club de l'amitié organise son repas de Noël. 27 € par personne adhérente et 30 € pour les non adhérents. Réservation jusqu'au 20 novembre 2022, au 02.96.27.55.34.

AILLEURS :

Mercredi 26 octobre 2022 : Evran, salle Charles Coudray (en face de la bibliothèque), de 14H30 à 16H30, atelier de broderie. Pour les adhérents des Fal'amis ou nouveaux adhérents 20 €/an.

Vendredi 18 novembre 2022 : l'association Les fal'amis vous propose un repas à emporter. Retrait des commandes de 16H00 à 19H00 au restaurant scolaire d'Evran. (pensez à apporter vos sacs de transport). 10 € la part. Réservation avant le 8 novembre au 07.49.18.96.30. ou mail.

lesfalamis@gmail.com.

Lundi 28 novembre 2022 : Dinan - Agglomération, Conseil Communautaire, 18H30.